

L'UNIVERSITÉ POUR TOUS ON S'EST BATTU-E-S POUR LA GAGNER, ON SE BATTRA POUR LA GARDER !

En pleine mobilisation contre la destruction du système de retraites par répartition, le gouvernement prépare une nouvelle loi pour l'enseignement supérieur : la loi de « programmation pluriannuelle de la recherche » (LPPR).

Cette loi vient achever un cycle de réforme au sein de l'université française. Celui-ci a débuté en 1998, avec l'adoption du « processus de Bologne » par les gouvernements européens. Le but de ce processus était de créer un grand « marché européen de la connaissance », c'est à dire de rendre les universités des pays d'Europe privées.

Ce cycle de réforme a connu plusieurs phases. En 2003 puis en 2007, les gouvernements en place ont rendu les universités françaises autonomes, pédagogiquement et financièrement. Finie donc l'existence de mêmes diplômes pour tous les étudiants, partout sur le territoire : à la place, les universités proposent depuis des diplômes très différents, et surtout sont très inégalement financées (en fonction d'indicateurs dits de « performance »).

À partir de 2009, les gouvernements successifs ont procédé à un gel des financements en direction des universités devenues autonomes, en pleine période d'augmentation des effectifs étudiants. Les conséquences déjà bien visibles de ce gel ? Un recours massif aux emplois précaires par les universités et des coupes dans les maquettes de diplômes, ce qui signifie moins d'heures d'enseignements pour les étudiants (environ 30% à l'UPJV).

Évidemment, toutes les universités ne sont pas logées à la même enseigne : à Amiens, un étudiant coûte à l'État moins de 6000€ à l'année. Moins que la moyenne nationale dépensée pour chaque étudiant dans l'ensemble des universités. Et loin des 14000€ annuels que l'État consacre aux étudiants des « grandes écoles » ! En clair, nous sommes d'ores et déjà dans un enseignement supérieur à deux vitesses.

Pourtant, le gouvernement ne compte pas s'arrêter là. Pour mener à bien et achever le processus réformateur adopté à Bologne en 1998, il a fait sauter trois verrous :

- le premier a été de permettre aux universités de sélectionner leurs étudiants : c'est devenu possible avec Parcours Sup'.
- le second a été de favoriser l'emploi de personnels contractuels au sein des universités. C'est précisément ce que proposaient de faire les rapports préliminaires de la LPPR pour les personnels administratifs, techniques et enseignants, et ce pour quoi un décret a été signé le 27 février 2020 afin de faciliter les recrutements inférieurs à 6 ans sur « contrat de projet ».
- le dernier, c'est de permettre aux universités de fixer librement leurs frais d'inscription. C'est déjà fait dans les autres pays européens : en Italie comme au Royaume-Uni, les frais d'inscription les moins chers s'élèvent à 3000 € l'année.

En France, cette augmentation des frais d'inscription est récemment devenue possible pour les étudiants étrangers : l'extension de la mesure approche à grands pas, soyons en certains ! Aux États-Unis, l'enseignement supérieur est le marché le plus juteux du pays, car tous les étudiants s'endettent pour espérer décrocher un diplôme du supérieur.

Ce gouvernement ne reculera devant rien faire de l'université publique un marché privé, tout comme il n'a écouté rien ni personne pour livrer notre système de retraite aux assurances privées. Il ne comprend qu'une chose : le rapport de force, par la grève ou dans les rues. Il faut l'arrêter, dès aujourd'hui.

Le 5 mars, partout, toute l'université française se mobilise.

À Amiens, nous devons également être visibles et bruyants ! Nous devons expliquer à toute la population l'avenir qu'ils sont en train de nous préparer : nous devons nous battre pour que l'enseignement supérieur et la recherche publics restent un droit – ainsi que le définissait la Constitution de 1946 – et ne deviennent pas un privilège !

NON À L'ENTERREMENT DE L'ESR !

LE 5 MARS L'UNIVERSITÉ ET LA RECHERCHE S'ARRÊTENT ! LE 5 MARS, C'EST UNIVERSITÉ OUVERTE !



PROGRAMME DU 5 MARS

MATIN

10H-12H *UFR Arts, rue des teinturiers* Ateliers pratiques, préparation du rassemblement

9H-12H *Pôle Citadelle, rue des Français libres, Amphi C003* « Le jour où les universités et la recherche s'arrêteront » Débats en vrac – Fabrique d'actions pour la suite du mouvement – Rencontres Inter UFR

9H *Pôle Cathédrale, Placette Lafleur, Amphis* Interventions et cours alternatifs (droit et science politique) – Rencontres Inter UFR

11H *UFR Arts* Rassemblement pour le départ du Cortège Funèbre

12H *UFR Arts* Départ vers la Citadelle, le Pôle Sciences et le Pôle Cathédrale

APRÈS-MIDI

14H30 *Place de la mairie* Rassemblement - Die In et Flash Mob

17H *UFR des Arts, rue des Teinturiers – Auditorium* AG inter UFR (personnels et étudiant.es)